

Recherche 2



En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Les TER autorisés sont ceux proposés par la spécialité Gérontologie (cf. brochure TER) après accord de l'enseignant responsable. Sous l'encadrement d'un enseignant-chercheur, l'étudiant réalise un mémoire de recherche tout au long de l'année. Au cours du premier semestre, il abordera le cadre théorique de sa problématique de recherche et déterminera les aspects méthodologiques de la recherche. A la fin du premier semestre, il remettra un rapport comportant la partie théorique. Au second semestre, l'étudiant réalisera sa recherche sur le terrain, procédera au recueil et à l'analyse des données, et rédigera le mémoire de recherche. Son travail sera également évalué lors d'une soutenance.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation